



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 16 décembre 2025**

Délibération n° **2025-179 R**  
**Objet : Scènes ouvertes de Danse  
demande de subvention à la  
Région et au Département pour  
le Festival 2026**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à 18h00,  
 Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
 Légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-cinq à  
 la Salle de la Manutention,  
 Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
 Secrétaire de séance : Madame Zoïa Depeille, à l'unanimité  
 Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 19  
 Nombre de votants : 27

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Robert PELLISSIER et Monsieur Jean Louis RIFFAUD

**Représentés :**

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
 Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
 Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON  
 Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
 Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
 Madame Annick BOUSSIÈRE donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
 Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Vincent ESMIEU  
 Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir à Monsieur Jean Claude DOU

**Absents excusés :**

Madame Véronique CONSTANS et Monsieur Pierre BRUYAT

-----



Madame le Maire rappelle la notoriété grandissante du festival de danse « **scènes ouvertes d'Embrun** » organisé depuis plusieurs années, et le succès des éditions précédentes.  
 La 15<sup>ème</sup> édition aura lieu pendant 3 jours, du 29 au 31 mai 2026.

Un programme varié en accès gratuit est mis en place avec des spectacles, initiations, démonstrations, bals, stages et actions pédagogiques dans plus de 20 disciplines avec de nombreuses écoles partenaires du département et des compagnies professionnelles d'envergure régionale ou nationale.

**Considérant** les objectifs de cette action : proposer une offre culturelle accessible à tous, organiser un événement hors période touristique, dynamiser le centre-ville, bénéficier de retombées économiques

indirectes, soutenir l'activité culturelle, garantir la continuité du lien social et promouvoir les compagnies de danse ;

**Considérant** le rayonnement départemental et régional de cet évènement ;

Il convient de solliciter des aides selon un plan de financement qui s'établit comme suit :

<b>Montant de l'opération TTC</b>	<b>46 583 €</b>
Autofinancement commune et contribution volontaire en nature	21 583€
Région	20 000€
Conseil Départemental	5 000€

**Vu** l'avis favorable de la commission « Animation » du 25 septembre 2025 ;

**Madame le Maire entendu,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **Approuve** la nouvelle organisation de cette manifestation telle que décrite ci-dessus ;
- **Autorise** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région et du Conseil Départemental d'après le plan de financement suivant :

<b>Montant de l'opération TTC</b>	<b>46 583 €</b>
Autofinancement commune et contribution volontaire en nature	21 583€
Région	20 000€
Conseil Départemental	5 000€

- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Le 17 décembre 2025

Madame Le Maire  
Chantal EYMOUD

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.

